

J.A. Lausanne

Domaine public

95

Le rapport fédéral : consciencieux et de faible portée politique

Il faut parler du rapport du Conseil fédéral sur la politique gouvernementale (1968-1971). Mais on ne peut le faire sans une réaccoutumance de l'œil; quand l'actualité est aveuglante des violences qui vous marquent la rétine, comment lire dans la pénombre ?

Car le message fédéral n'est pas du genre noble comme une tragédie sous les feux de l'histoire; c'est de la prose pour persiennes mi-closes.

Mais le sujet est pour nous essentiel. Pendant plus d'une année, à longueur de colonnes et à lasse-lecteurs, nous avons défendu l'idée d'un «programme minimum». D'autres, avec d'autres intentions, agitaient le même mot et préparaient le terrain, ce qui permit à M. Schurmann d'exiger du Conseil fédéral, par voie de motion, qu'il définisse sa politique et « un ordre d'urgence concernant les tâches à accomplir ». Le Conseil fédéral, le 15 mai, a donc répondu au désir de l'Assemblée fédérale. Dans les mœurs politiques suisses, c'est un événement.

Comment lire ce rapport ?

Le Conseil fédéral le présente comme une sorte de recensement (non exhaustif, dit-il) de ses projets de première importance. Ça peut donc se lire comme un répertoire.

Mais lorsque nous parlions de « programme minimum », nous souhaitions que quelques réformes essentielles fassent l'objet d'un accord des responsables de la politique suisse, que la gauche prenne l'initiative de ces réformes et rende, ainsi, sensible à l'opinion publique une efficacité du réformisme. Le rapport peut être lu, aussi, dans cette optique.

Remarques de forme

Le texte est, à vrai dire, fort ennuyeux à lire; un peu comme un programme électoral qui passe en revue, sans oublier personne, tous les chapitres de la vie nationale.

Le texte est pourtant supérieur à la prose des partis. Sous les phrases, on sent le poids de la réalité. Le Conseil fédéral ne bluffe pas : l'exposé correspond bien à des intentions réelles. Les mots dans les meilleurs passages ne sont pas creux.

On peut regretter tout de même que le texte ne soit pas plus écrit, que la synthèse soit fort imparfaite : certains chapitres étant inutilement développés au détriment d'autres qui sont lacunaires. Ce rapport est, sous cette forme, incapable de toucher le citoyen moyen. Dommage !

Et puis la prudence helvétique est parfois impayable ! Ainsi les rédacteurs y vont du préliminaire classique sur l'accélération du progrès technique et scientifique. Ils concluent : « Sans exagération aucune, on peut dire que le monde est en proie à de profondes mutations ». Sans exagération !

La prudence

La prudence est vraiment la caractéristique de la politique suisse. On le sent dès les premiers chapitres. Europe : un progrès est annoncé; nous ratifions la Convention de Strasbourg cette année encore; mais la Suisse n'en profitera pas pour corriger les dispositions anachroniques de notre droit (absence de droits civiques de la femme, articles d'exception de nature confessionnelle, internement administratif); nous ratifions sous réserve. Il ne s'agit d'ailleurs pas de participer à la construction européenne, mais à la coopération européenne; l'aide au Tiers-Monde, c'est une solidarité, non un impératif de justice internationale; nous organiserons un secours en cas de catastrophe internationale; mais nous continuerons à exporter des armes.

Le fédéralisme et les partis

Le Conseil fédéral déclare : « Face à tout nouveau problème et tout particulièrement quand il apparaît que la Confédération devrait assumer une nouvelle tâche, nous devons examiner de la manière la plus attentive si une solution fédérale est vraiment indis-

pensable, nous demander plus sérieusement que jusqu'à maintenant si la tâche ne peut être assumée tout aussi bien, voire mieux, par les Cantons au gré d'accords de portée régionale ou nationale ».

Mais cette phrase est un vœu pie, parce que le Conseil fédéral ne conçoit aucune institution propre à permettre aux Cantons de renforcer cette collaboration, parce que nulle part il ne définit les principes d'une planification qui permettrait d'assurer un meilleur équilibre régional, et parce que, dans d'autres domaines, l'Etat central annonce son intention, dont il ne précise pas la portée, de jouer « un rôle prépondérant dans l'élaboration d'une conception nouvelle et générale de l'instruction publique ».

Difficulté encore à nouer le dialogue avec les partis. Là aussi le Conseil fédéral pose un problème : il diagnostique à son tour le rôle prédominant des associations économiques sur les partis. Le constat s'arrête là, dans des phrases.

Les réformes

Ce qui nous a frappé, c'est la faiblesse du chapitre sur l'économie. On s'y attarde largement, à la manière suisse, sur des mesures partielles concernant la politique agricole; pour le reste, statu quo et libéralisme cartellisé.

Que peut bien signifier d'ailleurs cet alinéa qui introduit le chapitre.

« Cette politique vise avant tout à augmenter la prospérité commune. Elle doit être conçue de manière à créer les conditions d'une augmentation optimale des fruits du travail de tous et d'un partage de ces richesses aussi conforme que possible à l'effort de ceux qui les produisent. Cependant, l'obligation où nous sommes de poursuivre parallèlement certains objectifs non économiques, en particulier de maintenir l'indépendance et les caractères fondamentaux de la Confédération, comme aussi de tendre à une répartition socialement équitable du produit national, ne permet pas d'atteindre entièrement ce but. »

Le lecteur qui nous enverra une interprétation concrète de cette phrase recevra un abonnement d'une année gratuit, y compris les services de M. Schaffner, qui sont abonnés à « Domaine public ».

Celui qui confronte le programme d'action du parti socialiste et le message fédéral au chapitre de l'économie constate une incompatibilité profonde entre les deux textes. Comment peut-on souscrire à l'un et à l'autre ?

Finances fédérales

Sur ce point les intentions sont précises. Les impôts fédéraux seront inscrits définitivement dans la Constitution, et l'on procédera à un aménagement provisoire : révision du barème de l'impôt de Défense nationale et augmentation de l'Icha. L'essentiel sera que le peuple abandonne son droit direct de contrôle sur le fisc fédéral. C'est une idée concevable : il serait logique en effet qu'en fonction de la conjoncture l'impôt puisse, plus librement, être manié. Mais l'abandon du contrôle direct par le peuple ne devrait être obtenu qu'en échange d'une réforme satisfaisante et globale des finances fédérales. Or elle est renvoyée à une date indéterminée.

Et surtout la gauche serait obligée de consentir une concession d'une extrême importance. La T.V.A. pourrait être introduite, sans que l'ensemble de l'aménagement fiscal, notamment celui des personnes morales, ait été discuté simultanément. Inacceptable !

Du travail consciencieux au réformisme

La lecture du rapport donne l'impression d'un travail consciencieux, d'un gouvernement sage, prudent, à son affaire; sur la base de ce programme, le pays sera géré.

Le réformisme, en revanche, sur les points essentiels est de faible dose. Il sera intéressant de voir quel débat la gauche saura instituer sur ce texte qui ne peut lui donner que très partiellement satisfaction.

Bi-mensuel romand
N° 95 20 juin 1968 Cinquième année

Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs
Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro
ont collaboré :

Henri Galland
André Gavillet
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Christian Ogay
C.-F. Pochon

Le N° 96 sortira de presse le jeudi 25 juillet 1968

Réformiste ou révolutionnaire

Les bulles d'excommunication verbale ou la « réforme permanente »

Les événements de France n'ont guère suscité de débats jusqu'ici au sein de la gauche, en Suisse romande. Certes les événements vont vite; le commentaire est périlleux tant que l'histoire n'est pas décantée. Certes il est difficile de parler d'une politique dont nous ne sommes pas responsables et qui se joue dans un cadre qui n'est pas le nôtre, sur un fond d'histoire et de traditions qui nous sont partiellement étrangers; l'interprétation doit nécessairement tenir compte de cette distance, de cette frontière.

Malgré ces difficultés, les risques d'erreur, le démenti possible des faits, il faut vivre intellectuellement, puisque, physiquement, nous ne sommes pas engagés, cette histoire-là. Nous l'avons tenté dans notre dernier numéro. Précisons pour les lecteurs qui ignorent nos conditions de travail que, souvent, dix jours se déroulent entre la rédaction d'un article et sa lecture; en général le texte est achevé le vendredi et lu le lundi en huit, voire, comme ce fut le cas en raison des fêtes de Pentecôte, le mardi. En une semaine, la situation française a connu, à fin mai, d'extraordinaires retournements. Nos commentaires n'en furent pas trop, pour l'essentiel, déphasés. Nous le disons pour expliquer aussi ce qu'il pouvait y avoir de sommaire dans ce que nous présentions, d'ailleurs, comme des esquisses.

Bref, il est idéologiquement nécessaire de poursuivre. Le prétexte sera, cette fois-ci, un article que M. O. Pavillon signe dans la revue « Contacts » et qui enchaîne sur le débat ouvert, dans les colonnes de D.P., avec Michel Contat. La thèse de M. Pavillon est très classique. Nous sommes, à D.P., des réformistes, donc sans perspectives révolutionnaires, donc objectivement « procapitalistes » (sic). C'est une vieille querelle, en termes assez sclérosés. Mais les événements récents permettent de mieux s'expliquer.

Les mots

On assiste à un admirable galvaudage du mot révolutionnaire. Dans son entretien avec Michel Droit le général de Gaulle s'est dit révolutionnaire. Le Parti communiste aussi, bien sûr, se veut révolutionnaire. Sur les ondes d'Europe N° 1, M. Guy Mollet rappelait que la S.F.I.O. est révolutionnaire. Qui ne l'est pas ? Le mot révolutionnaire est probablement du point de vue sémantique en train de subir la même évolution que le mot radical, c'est-à-dire d'être la couverture de nouveaux conservatismes. Alors, soit, nous ne sommes pas révolutionnaires.

Si ce mot pouvait avoir encore un sens, il faudrait hésiter entre deux acceptions :

— Ou bien il signifie volonté de s'emparer du pouvoir ou de le conserver en dehors de la stricte léga-

lité démocratique, afin d'abolir la primauté du capital sur le travail.

— Ou bien il signifie, dans le cadre de la légalité démocratique, volonté de faire aboutir des réformes qui provoquent des transformations profondes de la société et qui finissent par arracher au capital son pouvoir abusif de décision.

L'abandon de la légalité démocratique est, dans un pays avancé, inconcevable pour la gauche. Bien sûr, il faut, chaque fois, rappeler ce que le suffrage universel comporte de jeu formel : le capital peut s'offrir les moyens d'influencer, voire de conditionner, l'opinion; les Groupes de pression court-circuitent souvent la démocratie; l'Administration résiste aux impulsions ou impose son style bureaucratique, et puis, enfin et surtout, l'Economie échappe à la discussion démocratique.

Mais la gauche, en dépit de cela, et sachant, bien sûr, qu'il y a d'autres moyens d'expression que le bulletin de vote, ne peut qu'adhérer profondément à la démocratie. La démocratie d'ailleurs n'est pas essentiellement une invention bourgeoise. La bourgeoisie a, par vocation, appliqué le suffrage censitaire, dont on retrouvait, il n'y a pas si longtemps, en Suisse, les traces jusque dans quelques campagnes reculées où les « assistés » se voyaient privés de certains droits civiques; la bourgeoisie répugne, en fait, à l'idée de l'égalité entre le possédant et le sans-fortune; gamins, nous entendions constamment, il y a trente ans, exprimer l'idée qu'un système qui donnait les mêmes droits à un homme intelligent et à un « pauvre type » était absurde.

La démocratie, c'est donc une idée neuve, fragile, perfectible. Le dire, ce n'est pas enfoncer une porte ouverte. D'abord, parce que des gens qui se réclament de la gauche et de schémas marxistes ou léninistes concluent de la critique de la démocratie formelle à son caractère accessoire. Mais il est pourtant significatif qu'aujourd'hui ce soit la gauche démocratique qui puisse protester, et il est légitime de le faire avec vigueur, contre la dissolution, en France, d'organisations d'extrême-gauche, notamment trotskystes, qui n'ont pas eu grand-chose à faire avec le « barricadisme », mais qui groupent quelques hommes de haute qualité intellectuelle. Et surtout, les équivoques du mot « révolutionnaire » ont créé en France une confusion considérable, qu'il faut décrire.

Faites-moi peur !

Il est une attitude courante de la bourgeoisie envers la gauche. Si vous ne l'effrayez pas, elle vous le reproche : embourgeoisés, dit-elle, attiédés, etc... Mais faites-lui peur, elle crie à la subversion.

Il y eut, dans les rangs conformistes, ces jours, d'admirables indignations parce que le Parti communiste ne faisait pas la Révolution : des pères tranquilles, qui, à la moindre prétention du P.C. de sortir de la légalité, auraient crié à l'écorche-démocratie s'indignaient qu'« il » n'eût pas saisi l'occasion ! Ils se répandaient partout : nous qui croyions le P.C. révolutionnaire; ils étaient navrés, déçus. Le P.C. a joué le jeu de la légalité. Il mériterait d'en être félicité; mais il est évident aussi que rien, à cause de ses choix antérieurs, de son organisation, de ses modèles, ne le préparait, à l'intérieur de ce respect de la légalité, à pousser très avant les exigences d'une démocratie plus vivante : la décentralisation, l'extension des droits syndicaux, l'objectivité de l'information, le droit des travailleurs sur la plus-value, rien de cela, directement ou par C.G.T. interposée, n'a fait partie de son cahier de revendications.

L'étiquette des statuts est révolutionnaire, le contenu fut réformiste, mais en fin de compte d'un réformisme étroit, traditionnaliste.

La démocratie ne laisse pas d'autre choix que le réformisme. Mieux vaudrait l'admettre et faire porter les efforts et la discussion sur la qualité des réformes et s'y préparer sans alibi verbalement « révolutionnaire ».

L'interdépendance économique

Un pays moderne ne peut prendre le risque d'une aventure économique. La concurrence internationale ne lui fera pas de cadeau. Plus il est dépendant de ses exportations, plus sa marge de manœuvre est étroite. Or, non seulement la Suisse, au premier chef, mais tous les pays européens sont des pays à forte exportation. C'est une première donnée.

De surcroît, depuis une dizaine d'années, la vie économique s'est greffée sur l'expansion; non seulement le bien-être des individus en dépend, mais surtout celui des institutions publiques (sécurité sociale, recettes fiscales, etc...). On ne saurait vouloir briser la cadence. Deuxième donnée.

Enfin, lorsque la machine économique est détraquée ou menacée, la classe ouvrière est toujours la plus exposée au « contre-coup ». Les capitalistes usent souvent de ce fait pour, par une sorte de chantage, s'opposer aux prétentions ouvrières et faire jouer en leur faveur exclusive les lois économiques. Le chantage est odieux; mais au-delà d'un certain seuil, il y a une réalité, celle du plein-emploi. Aucun responsable syndicaliste ne peut la méconnaître. Troisième donnée. L'invention doit donc porter sur un type de réformes qui n'entament pas la prospérité publique, qui ne cassent pas la machine.

La crise française vue à travers quelques chiffres

L'« Expansion » (mai 1968) s'est livré à une étude de l'économie française pour le dixième anniversaire du gaullisme. Rédigée avant les événements de mai, elle apporte des renseignements utiles et des commentaires, qui, aujourd'hui, après coup, prennent tout leur sel. Pour nos lecteurs, nous avons choisi quelques passages significatifs, que nous reproduisons tels quels.

Les comptes de la V^e

« Moitié plus de richesses; moitié moins d'inflation; moitié plus de chômeurs. Telle apparaît la France après dix ans de gaullisme. Ces résultats globaux passablement contrastés, dissimulent les transformations profondes qui ont affecté l'économie française depuis mai 1958. (...) »

Il est moins important de savoir que la production a cru de 58 % entre 1958 et 1967, que de savoir à quoi ce surplus de richesses a été affecté. C'est alors seu-

lement que l'on peut apprécier les résultats de l'économie française sous la gestion gaulliste. L'analyse de l'utilisation de ce surplus est significative. Les investissements publics (+ 130 %) et ceux des entreprises (+ 81 %) ainsi que les ventes à l'étranger (+ 114 %) ont augmenté beaucoup plus vite que la consommation des particuliers (+ 54 %). Ainsi, priorité a été donnée aux équipements et aux exportations sur la consommation. Le gaullisme apparaît comme le régime politique qui a eu les moyens d'obliger les Français à réfréner leur appétit de bien-être immédiat afin de développer l'équipement du pays et de l'ouvrir sur le reste du monde (...). »

La V^e a-t-elle fait mieux que les précédentes ?

« La France dans une phase de rattrapage amorcée par la IV^e et que la V^e a poursuivi sur sa lancée... Rythme de croissance : 51 % de 1949 à 1958
58 % de 1958 à 1967.

Part consacrée aux investissements : .

12,5 % en 1938

20 % sous la IV^e

25 % sous la V^e

Amélioration du niveau de vie (niveau de consommation par habitant) : + 42 % de 1949 à 1958
+ 38 % de 1958 à 1967

« La France s'est plus enrichie que les Français. Malgré cela, les grèves ont été moins nombreuses : (de 1950 à 1958 : 37 millions de journées de travail; de 1959 à 1967 : 23,5 millions). On a murmuré dans les rangs, mais l'armée des travailleurs ne s'est pas dispersée. (...) »

2. La France se place-t-elle mieux que ses voisins ?

Augmentation du produit national (1958 à 1966) :

France : + 51 % Résultat honorable

Allemagne : + 52 %

Pays-Bas : + 51 %

Le réformisme trouve là ses passages obligés, dans les exigences de la démocratie et de l'interdépendance économique. Il n'en est pas pour autant condamné à l'inefficacité.

Des visages

Les résultats déjà acquis par le réformisme, il est de bon ton de les disqualifier : ils ne sont que des aménagements du système dont ils ne changent pas la nature. C'est vrai : la retraite des vieux n'enlève rien au pouvoir de la Standard Oil. Mais des réformes partielles, converties en termes humains, individuels, prennent pourtant une valeur absolue.

Nous l'avons écrit, ici, dans un article ancien : l'action politique est desséchante, si elle ne prend pas parfois visage. Or une retraite améliorée, une aide sociale accordée, un enfant mis au bénéfice de mesures de rééducation, à la suite d'une démarche, d'une intervention politique, ce n'est pas exercice de la charité, ni recherche de clientèle; dans de telles actions, la politique souvent inefficace, aux effets peu mesurables, trouve une satisfaction immédiate en bonheur ou en bien-être humain.

A plus grande échelle, la possibilité, toute nouvelle, d'après guerre, de libérer de la peine quotidienne les travailleurs à partir de soixante-cinq ans (libération encore imparfaite, il est vrai) ou même l'extension des loisirs sont des mesures qui changent qualitativement la société, parce qu'elles changent réellement la vie des hommes.

Mais admettons que ne sont en question, dans le cadre de cet article, et pour en revenir aux propos de M. Pavillon, que les réformes capables de porter atteinte au capitalisme même.

La scholastique

La portée de toute réforme, M. Pavillon la conteste en vertu d'un raisonnement scholastique; de même qu'un docteur-théologien démontrait, jadis, que le vide ne peut exister parce que tout ce qui est a été créé par Dieu, et que Dieu n'a pu créer rien, c'est-à-dire le vide, donc le vide n'existe pas, M. Pavillon démontre que toute réforme pour être promue doit être acceptée par le capitalisme, donc elle ne l'ébranle pas et par conséquent elle ne réforme rien. Et pourtant les événements d'aujourd'hui démentent partiellement son raisonnement. Il écrit :

« Que dire alors des utopies auxquelles rêvent les rédacteurs de D.P. ? Pensent-ils sérieusement que de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, d'une réforme des conceptions de l'habitat ou des moyens d'information peut surgir une société nouvelle ? »

Or, de quoi parlent aujourd'hui les Français ? De

l'importance qualitative des problèmes de l'information (voyez l'O.R.T.F.). Quant à ceux de l'enseignement, pas besoin de faire un dessin. Est-ce une utopie ? Mais, admettons, afin de pousser plus loin la discussion, que le capitalisme s'accommode de ces réformes-là !

Or le capitalisme ne peut être contesté, dit M. Pavillon, que dans sa structure même, que caractérise la recherche du profit.

Nous aimerions reprendre, ici, ce que maintes fois nous avons exposé. Le propre des entreprises capitalistes n'est pas la recherche du profit distribué, mais la recherche du profit réinvesti. La concurrence condamne les entreprises à s'étendre, à pousser la recherche, à grandir. Elles sont devenues des machines aveugles, aliénées à leur propre croissance. Les trois quarts des bénéfices des entreprises dynamiques sont réinvestis. L'actionnaire y perd en revenus, car les dividendes distribués pourraient être plus substantiels, mais il y gagne très largement en fortune par la plus-value qu'enregistrent ses titres.

La revendication essentielle, c'est donc d'obtenir un droit pour les travailleurs, ouvriers, employés, cadres, sur l'enrichissement des entreprises qui s'autofinancent; droit qui ne saurait être éparpillé en actions distribuées à chacun, individuellement, la part des travailleurs devant être regroupée en fonds d'investissements gérés par les syndicats; car il s'agit non seulement de faire participer les travailleurs à la plus-value, mais encore de leur conférer, à l'égal de leurs employeurs, un véritable pouvoir économique, leur permettant de collectiviser de larges secteurs de l'économie, notamment celui du logement.

De toutes les réformes que nous avons étudiées, celle qui préconise le droit des travailleurs sur les bénéfices investis, nous paraît décisive : elle touche le capitalisme dans son essence, sans casser la machine; la souveraineté de l'actionariat anonyme est parfaitement vulnérable.

Imagination

En France, pendant quelques jours, par la vertu de la révolte universitaire et de la grève sur le tas, beaucoup de choses devinrent brusquement possibles. Or, de ce bouleversement, de cette fluidité ne surgirent pas de mots d'ordre nouveaux, inventifs. On nous a rapporté les formules politiques qui fleurissaient sur les murs de la Sorbonne : l'imagination prend le pouvoir, l'action rabote l'ambiguïté; mais cette imagination n'a pas passé de la poésie à l'économique. L'imagination se défoulait peut-être en graffiti, mais elle n'explosait pas dans les revendications ouvrières, qui furent, exception faite des efforts de la C.F.D.T. de M. Descamps, du type le plus tradi-

tionnel; le tremblement de terre accouchait d'une souris.

Pourquoi cette carence ? Le culte de l'intelligentsia française pour le mot « révolutionnaire », dans le parti communiste ou sur ses bords, y est pour beaucoup. L'effort d'invention de réformes concrètes, nouvelles, était présenté comme démobilisateur des énergies, mesquinerie réformiste, aménagement du système, complicité procapsaliste.

M. Pavillon reprend de manière typique ce raisonnement : « Dans son essence même, écrit-il, le capitalisme est un vol. Accepter de discuter autour du tapis vert avec le voleur, c'est pactiser avec lui ». Ainsi sera sauvegardée la pureté révolutionnaire et le vide de pensée, sans que l'auteur se soucie, d'ailleurs, de ce que deviendrait une classe ouvrière que ne protégerait plus contre l'arbitraire patronal des conventions collectives négociées; l'esprit de lutte, semble-t-il croire, suffirait à lui tenir chaud.

Le réformisme accéléré

Le réformisme, et sous ce mot peuvent se grouper une assez grande diversité de familles politiques, s'inscrit dans la logique de l'action de la gauche. C'est la leçon de la crise française.

Le réformisme est imposé par un double choix : celui de la démocratie et du refus, sur le plan économique, de la politique du pire. Dans ses réformes, même les plus limitées, il apporte une humanisation de la vie sociale, sans laquelle l'action politique n'est que jeu desséchant. Il est le moyen de lutter contre l'univers unidimensionnel, car, par nature, il est compatible avec la décentralisation, l'autonomie partielle des corps intermédiaires, l'expérimentation; il implique la pluralité; il peut être concilié avec certaines aspirations libertaires. Enfin il est capable de « dénaturer », transformer le capitalisme.

Ecrivant cet alinéa, nous sommes conscients, bien sûr, de peindre un beau portrait verbal et idéalisé. L'engluement menace aussi le réformisme ou l'auto-satisfaction ou la susceptibilité devant la critique. Il a ses conservateurs, nombreux.

Mais en fin de compte un choix fondamental est à faire. Il faut parier sur l'invention, sur l'imagination incarnée dans des propositions à la fois concrètes et qui soient toujours à dépasser (la « réforme permanente »), sur la diversité, qui postule un certain respect d'autrui différent du formalisme libéral.

Or la traditionnelle excommunication au nom des « perspectives révolutionnaires », il y a si longtemps que nous entendons ça. C'est un vieux conformisme en creux, desséchant, clérical et dénonciateur, qui ne prépare pas un autre type de société plus libertaire.

Royaume-Uni : + 31 %
Belgique : + 43 %
USA : + 46 %
Italie : + 57 %
Japon : + 120 %

« Le pays reste sous-industrialisé : production industrielle allemande supérieure de 41 % à celle de la France.

Pour 100 francs de matériel mécanique, électrique ou électronique que la France vend à l'étranger, la Grande-Bretagne en vend pour 210 francs et l'Allemagne pour 370 francs.

Pouvoir d'achat du salaire horaire : (de 1958 à 1967)

France : + 43 %
Italie : + 67 %
Allemagne : + 76 %

Impôts : alourdissement des impôts payés par les

particuliers au bénéfice des impôts payés par les entreprises.

3. Les besoins des Français sont-ils satisfaits ?

Réformes de structures entreprises sans continuité : agriculture (réorganisation expirant dans les mains habiles d'Edgar Faure) enseignement (personne ne sait où l'on en est).

Malgré les propos du général, aide au Tiers-Monde en baisse :

En 1958 : 2 % du revenu national
En 1967 : 0,85 % du revenu national

Pouvoir d'achat des prestations familiales servies à une famille de deux enfants : baisse de 4 % de 1959 à 1966. (Debré réclame pourtant une France de 100 millions d'habitants !). Résultat : en 1967, natalité française au point le plus bas depuis la dernière guerre.

Logements : construction essoufflée autour des 400 000 alors qu'il en faudrait 500 000 et que **40 000 logements neufs** (de haut standing) restent innocupés faute de clientèle solvable.

Le chômage s'aggrave malgré la reprise de la production.

Remboursement des frais médicaux : ramené de 80 à 70 % en 1967.

Et pour conclure cette remarque :

« De nos jours, les inégalités sociales sont plus grandes entre les enfants qui accèdent à un type d'enseignement adapté à notre époque et ceux qui n'y accèdent pas; entre l'homme pourvu d'emploi et celui qui en cherche; entre les familles convenablement logées et les autres; entre l'adulte considéré et le vieillard oublié. Au nom de la compétition, que d'égoïsmes légitimés ! »

L'Union syndicale à fin 1967. Y aura-t-il un printemps 1968 ?

Chaque année nous donnons le recensement des travailleurs affiliés aux quinze fédérations de l'Union syndicale.

Le bilan de 1967 n'est guère plus favorable. Le voici, tel que le publie la Correspondance syndicale.

« A la fin de 1967, les 15 fédérations de l'Union syndicale suisse organisaient 441 203 travailleuses et travailleurs, mais 2995 ou 0,67 % de moins qu'une année auparavant :

	Membres	Augmentation ou diminution
Métallurgistes et horlogers	131 445	— 1 259
Ouvriers sur bois et du bâtiment	90 518	+ 25
Cheminots	60 675	— 748
Ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation	30 167	— 1 167
Personnel des services publics	39 079	+ 226
Union PTT	22 285	+ 395
Personnel du textile, de la chimie et du papier	15 005	— 880
Typographes	14 548	+ 528
Ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement	6 304	— 250
Fonctionnaires postaux	6 392	— 40
Lithographes	4 975	+ 185
Ouvriers relieurs et cartoniers	4 125	— 124
Personnel des douanes	3 167	+ 10
Fonctionnaires des télégraphes et téléphones	3 563	+ 83
Tisserands de toile à bluter	505	+ 21
	441 203	— 2 995

Ce sont avant tout les fédérations du secteur privé qui ont été touchées par le recul des effectifs. Leur effort de recrutement n'est pas parvenu à compenser les transferts de main-d'œuvre suisse de la production industrielle ou artisanale vers le secteur tertiaire (services). De 1965 à 1966, 35 000 travailleurs suisses ont abandonné l'industrie. Pour la première fois en 1967, on a enregistré un fléchissement de 7400 du nombre des étrangers. De 1956 à 1966, le chiffre des travailleurs indigènes occupés dans les activités industrielles a diminué de 86 000, ce qui a évidemment eu des répercussions sur les effectifs syndicaux. »

Aussi l'Union syndicale peut-elle poser la question : comment, avec des effectifs en baisse, assumer des tâches toujours plus lourdes ?

Cette question mériterait d'être reprise au lendemain des secousses qui ont ébranlé la France.

De ces événements, le syndicalisme suisse peut tirer quelques conclusions faciles. Il aurait prétexte à se féliciter d'être en Suisse consulté respectablement par les autorités, prétexte à se vanter d'obtenir « dans l'ordre » des améliorations du salaire réel. Il peut utiliser les circonstances pour faire « Grrr » au patronat, pour lui dire, comme M. A. Ghelfi : « Voyez ce qu'il arrive lorsque la patience ouvrière se lasse ». En fait l'examen de la situation ne peut s'arrêter là. Une fois admis la différence entre la Suisse et la France gaulliste, une fois posé que le syndicalisme est un corps intermédiaire important, il reste qu'il a à justifier de manière dynamique le rôle qu'on lui confère dans la vie nationale.

En vrac, quelques problèmes non résolus et d'inégale importance :

— le fait que le syndicalisme suisse tolère que des entreprises étroitement liées à des partenaires sociaux, clientes de régies fédérales s'oppose à la syndicalisation du personnel (exemple classique : les Câbleries de Cossonay qui sont à la Suisse romande ce que Citroën est à la France, étroitement liées pourtant à la S.B.S., et gros fournisseur des P.T.T.);

— le très faible pourcentage d'ouvriers payés mensuellement;

— la non-syndicalisation d'une grande partie des travailleurs étrangers, alors que le syndicat est le seul

moyen de les intégrer à notre vie nationale et de leur conférer quelques droits;

— l'inefficacité des comités d'entreprise; l'absence de droit à l'information sur la comptabilité des entreprises; l'impossibilité d'organiser, sur place, dans l'entreprise, la vie syndicale;

— l'absence de toute revendication sur l'enrichissement du patrimoine des entreprises;

— l'impossibilité pour les syndicats de décider du placement des fonds accumulés dans les caisses de retraite dont le poids économique est énorme;

— le cloisonnement de la presse syndicale, incapable comme telle d'exercer une pression sur l'opinion publique.

Cette liste n'est pas exhaustive. Nous ne la dressons pas comme un réquisitoire. Mais faute d'agiter ces revendications, tout en continuant à contrer ceux qui, même syndiqués, même secrétaires syndicaux, osent parler sans passer par la voie hiérarchique, le syndicalisme suisse va se couper des forces vives et de la jeunesse; il n'intégrera pas, ce qui serait une tâche essentielle, les intellectuels à la classe ouvrière. Il risque de vider le réformisme, sur lequel nous continuons à parier, de sa substance. Il ne trouve pas son second souffle.

Les corps intermédiaires permettent une évolution souple des sociétés, oui, mais à condition qu'eux-mêmes s'adaptent et évoluent.

Le syndicalisme suisse, s'il accepte sans perdre de sa cohésion, une politique de décentralisation, si en Suisse romande au moins il libère les énergies, sans les soumettre toujours à la censure des majorités des organisations faitières, est capable d'offrir à la gauche des buts enthousiastes. Aujourd'hui les circonstances imposent l'institution d'un vaste débat, d'une nouvelle rédaction du cahier de revendications syndicales, de l'engagement de nouvelles actions.

Il ne s'agit pas seulement de faire « Grrr », voyez Messieurs les patrons suisses ce qui arrive aux patrons français; quand seront définis des objectifs qui susciteront l'ardeur ? Les temps sont mûrs.

Progrès en théologie: le « sweepstake » devient « Grand jeu »

Les animateurs du « Cercle des Loisirs » avaient fait faire un grand pas à la publicité. A juste titre, ils étaient las de ces monocordes applications à la promotion des ventes des banales vérités que les sciences nouvelles, sociologie, psychologie mettaient à jour. L'instinct de supériorité, l'instinct sexuel, ça fatiguait; les interférences entre la carrosserie des filles et celle des automobiles, entre la virilité et la cigarette devenaient des lieux communs. Donc, nous avons décrit l'opération, ils firent passer sur le comptoir et l'étalage la théologie. Ils en tirèrent d'abord une prédestination de la vente. Ils offraient de somptueux cadeaux. Mais le tirage avait déjà eu lieu, en secret, devant notaire. Aussi, lorsque vous receviez votre numéro de participation, vous aviez peut-être déjà gagné. Au ciel du commerce, le sort vous avait mystérieusement désigné. Il suffisait de s'en assurer en répondant à l'appel, en se convertissant au « Sweepstake », en cochant la carte réponse: une simple croix !

Mais il subsistait quelque chose d'injuste dans cette théologie du cadeau-salut. Les uns gagnaient, les autres étaient rejetés; excitant arbitraire, mais arbitraire.

Et pourquoi ne serions-nous pas tous sauvés ? Le « Cercle des Loisirs », à Genève, s'est dépouillé de son calvinisme. Le « Sweepstake » est devenu « Grand Jeu » (valable jusqu'au 30 juin 1968). Désormais, « Tout le monde gagne » annonce un prospectus, dont la première page est ainsi rédigée :

Félicitations
vous avez gagné !
* * *

Non pas peut-être
non pas probablement

mais
certainement
vous avez déjà gagné
un chèque bancaire
d'un montant de
Fr. 1 à Fr. 10 000
* * *

Votre argent
vous attend à la banque.

Votre argent vous attend, il est à l'Union de Banque Suisse. Même pas besoin d'affranchir l'enveloppe-réponse. A part cela, il s'agit toujours de vendre Victor Hugo en 38 volumes, sans que soient précisées les conditions de vente par acompte.

D'après les connaisseurs, l'opération se décompose ainsi. L'acquisition d'un contrat coûte extrêmement cher. Timbres-réponses, frais administratifs, cadeaux, publicité par prospectus et presse. On peut estimer le tout à 100 francs. En conséquence la marge de bénéfice doit être énorme. Les livres vendus à 12 fr. 80 par le Cercle des Loisirs sont mis en vente à 8 francs et quelques par la concurrence, qui prend pourtant, elle aussi, son bénéfice. Le gain par volume est donc supérieur à 5 francs. Si vous en vendez 38, le bénéfice est de 200 francs; moins les frais d'acquisition du contrat reste 100 francs. Imaginons maintenant que vous trouviez 2000 amateurs de Victor Hugo, voire 5000, ou même 20 000.

Dans ces conditions, il est heureux que le « Cercle des Loisirs » ait assoupli sa théologie du salut-gain. C'est un progrès : « Tout le monde gagne ».

M. Josefowitz aussi.

Les comptes de D. P.

Selon notre habitude nous donnons à nos lecteurs les résultats de notre comptabilité.

Compte de pertes et profits Exercice 1967

Abonnements		14 262.50
Dons		398.74
Vente au numéro		1 132.55
Imprimeur	15 997.95	
Frais généraux divers	960.90	
Frais pour envoi	225.—	
Frais de ports	416.95	
Abonnements à d'autres revues	124.50	
Déficit d'exploitation		1 931.51
	17 725.30	17 725.30

Bilan au 31 décembre 1967

Actif	Passif
Caisse	36.30
Chèques postaux	3 026.68
Banque	7 000.—
	10 062.98
	Abonnements payés d'avance
	10 062.98

Lausanne, le 24 mai 1968

L'administrateur :
S. Maret

Vérifié le 24 mai 1968

Les vérificateurs :
H. Galland A. Gavillet

1. Que nos lecteurs ne s'alarment pas ! Ne vous cotisez pas ! Ne cassez pas les crousilles ! Ce déficit n'en est pas un. Ce n'est pas que nous ayons, par de subtils virements avant bouclement des comptes, camouflé nos ressources réelles, à la manière d'une holding suisse. Non, quelques ennuis techniques nous avaient contraint à expédier en janvier une bonne partie de nos bulletins de versement. Conséquemment nos lecteurs ont payé en janvier et en février 1968; ces versements n'apparaissent pas en 1967, comme cela aurait été normal.

2. Compte tenu du fait que beaucoup d'abonnements ont été payés en 1968, la réserve pour abonnements payés d'avance est un peu forte. Dans ce passif sont compris aussi, il est vrai, les parts sociales de ceux qui ont lancé D.P. soit 1200 francs.

La situation du journal est saine bien qu'en cinq ans nous n'ayons pas augmenté nos prix. Nos lecteurs qui savent que seule la gratuité de tous les travaux administratifs ou rédactionnels permet de faire vivre « Domaine public » nous témoignent, souvent, leur amitié en nous procurant de nouveaux abonnés; nous les en remercions vivement.